Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900757-20260626-DEL20260666-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST

GWIPAVAZ
GUIPAVAS
www.guipavas.bzh

MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2026

DELIBERATION 2026-06-66

OBJET : ALIZE – PROGRAMMATION CULTURELLE 2026 - 2027 – ADOPTION DES TARIFS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 18 juin 2026 Date d'affichage : 18 juin 2026

En exercice : 33
Présents : 31
Votants : 33

Etaient présents : Fabrice JACOB, Joël TRANVOUEZ, Monique BRONEC, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Catherine ANDRIEUX, Lionel BODIOU, Céline SENECHAL, Soisic VOXEUR, Eliane PICART, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Catherine MARREC, Yann LE JOLIVET, Daniel LE ROUX, Patrice SIDOINE, Eric LEFEUVRE, Laetitia COM, Nicolas CANN, Aurélie MESLET-KERVELLA, Nadya BOUGRINE, Lauriane CHATRY, Elodie LOUSSE, Carole LE PAPE-CAROFF, Abdourahim DIALLO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Xavier LE GUEN, Christine ROUDAUT, Yann DUPUY, Céline LE ROY, Charlène BERAULT ROLLAND conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procuration :
Pierre GRANDJEAN à Ingrid MORVAN
Adrien CONNAN à Monique BRONEC

Madame Elodie LOUSSE a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900757-20260626-DEL20260666-DE

ALIZE – PROGRAMMATION CULTURELLE 2026 - 2027 – ADOPTION DES TARIFS

La ville de Guipavas propose une programmation culturelle diversifiée via son service culturel L'Alizé.

Dans un souhait d'accessibilité à tous, une tarification différenciée est appliquée aux spectateurs pour l'achat de billets dans le cadre de la saison.

Les tarifs prennent en compte la singularité des publics et favorisent un meilleur accès pour les publics les plus éloignés des salles de spectacle.

Pour le marché de Noël, un tarif sera appliqué pour les exposants présents en cohérence avec les autres animations de ce type sur le territoire proche.

1 - Tarifs des spectacles

	Plein tarif	Tarif réduit	3-12 ans	Moins de 3 ans
A	32 €	18 €	5 €	Gratuit
B	22 €	18 €		
C	13 €	8 €		
D	Selon les spectacles			
Scolaires Accueils de Loisirs Guipavas	3 € par enfant Gratuit pour les accompagnateurs			
Scolaires et accueils de loisirs Hors Guipavas	5 € par enfant Gratuit pour les accompagnateurs			
Semaines de la Petite Enfance	3 € par enfant Gratuit pour les accompagnateurs			
Festival Théâtr'Alizé / Fest-Noz	8 € par spectacle Gratuit pour les moins de 12 ans			
Tréteaux chantants	6 € pour les guipavasiens			

	Carré Or	Catégorie 1		Catégorie 2	
Festival de Magie	30 €	Plein tarif	25 €	Plein tarif	20 €
		Tarif réduit	20 €	Tarif réduit	15 €
		Enfants 3-12 ans	15 €	Enfants 3-12 ans	10 €

Les tarifs réduits sont applicables aux personnes suivantes :

- Moins de 25 ans,
- Plus de 65 ans,
- Etudiants,
- Demandeurs d'emploi,
- Détenteurs de la carte d'invalidité,
- Justifiant d'un quotient familial mensuel (C.A.F.) inférieur ou égal à 700 €
- Titulaires de la CMU complémentaire,
- Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (R.S.A.), de l'Allocation pour Adulte Handicapé (AAH),
- Détenteurs d'une carte du Comité des Œuvres Sociales Brest métropole, Carte Marine Loisirs.
- Familles nombreuses à partir de 3 enfants

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900757-20260626-DEL20260666-DE

2 – Tarifs exposants Marché de Noël 2026 : 50 €

Tarif pour le week-end comprenant table, chaises et grille d'exposition.
Application du principe de gratuité pour les associations caritatives.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** les tarifications de la programmation culturelle 2026-2027.

Avis des commissions :
Sport, vie associative, culture, animation : Favorable
Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, associations patriotiques, relations internationales : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 25 JUIN 2026

Le Maire,
Fabrice JACOB

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE GUIPAVAS
(FINISTÈRE)

La secrétaire de séance,
Elodie LOUSSE